

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 3 avril 2020

COVID-19

Point de situation sur le squat de Lavigerie à la Grâce de Dieu à Caen

A la suite du signalement d'un occupant déclaré COVID + dans le squat de Lavigerie, le Préfet du Calvados a demandé à l'équipe médicale de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) de la clinique de la Miséricorde d'effectuer une évaluation sanitaire de l'ensemble des occupants du site.

Cette évaluation a été effectuée au milieu de cette semaine. Elle conclut, à ce stade, « *qu'à l'exception d'un occupant, aucune autre personne ne présente de symptômes* ».

Les services de l'État ont immédiatement proposé un hébergement dans un autre lieu à la personne symptomatique ainsi qu'à la famille du patient COVID+ pris en charge précédemment.

Le Préfet a demandé un suivi sanitaire rapproché et régulier par l'intermédiaire de la PASS pour un suivi en temps réel de cette situation.